

L'Humanité

Des crédits à bout de souffle

POLLUTION - Alors que ses méfaits sur la santé se confirment, des associations dénoncent le retrait de l'État dans la mesure de la qualité de l'air.

Pour Victor Hugo Espinosa, président d'Ecoforum, un réseau d'associations de défense de l'environnement, l'heure est grave : « Oui, la pollution atmosphérique tue. » Les 15 000 litres d'air que nous respirons chaque jour sont un véritable « cocktail empoisonné », « une mixture composée de microparticules d'acides, de nitrates, de substances chimiques organiques, de métaux, de poussière et d'allergènes ». Un rapport récent de l'Agence européenne de l'environnement montre que jusqu'à 60 000 décès par an sont imputables à une exposition prolongée à la pollution de l'air. Or « très peu de gens imaginent qu'on peut être contaminé par l'air

que nous respirons ».

D'où vient ce manque d'information ? « Il y a d'abord l'héritage d'une ignorance scientifique, explique Yannick Vicaire, chargé des campagnes toxiques de Greenpeace France. Plus de 100 000 substances sont sur le marché sans qu'aucun test ne soit exigé. » Puis il y a « l'ignorance organisée » : « On ne se donne pas les moyens du contrôle de la qualité de l'air, ni de la mesure des polluants », dénonce-t-il.

Pour Victor Hugo Espinosa, « le désengagement de l'État dans les aides apportées aux associations de contrôle de l'air en France est clair ». Il cite l'exemple d'Airmarais, à Marseille, où « la participation financière de l'État a été divisée

par deux depuis 2000 ». Scénario comparable à Airparif, où un tiers du financement provient des subventions de l'État, un tiers des collectivités locales et un tiers des industries. Or « la part versée par l'État tend à baisser, et la part industrielle, sous la forme de taxes sur les activités polluantes, revient le plus souvent à Bercy », explique Karine Léger, responsable de la communication d'Airparif.

Marc Rico, adjoint au chef du bureau de la pollution atmosphérique, affirme pourtant que « le budget global de l'État alloué à ces associations, d'un montant de 13 millions d'euros, est au contraire faiblement croissant depuis la loi sur l'air de 1996 ». Mais, reconnaît-il,

« il s'agit d'un budget global, qui peut varier d'une association à l'autre et d'une année sur l'autre ». Et puis il y a les autres financeurs, les collectivités locales et les industriels contribuant à la pollution de l'air. À qui incombe la responsabilité de la qualité de l'air respiré ? Au bon sens citoyen ou à la responsabilité politique ? « Nous sommes dans une société où « tous coupables, personne responsable » », dénonce Victor Hugo Espinosa. Et la responsable d'Airparif de prévenir : « Si, à l'heure actuelle, nous sommes encore en mesure d'assurer notre mission de contrôle de l'air, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir remplacer un matériel bientôt obsolète. »